

somme supplémentaire de 5 millions cette année à l'étude des problèmes actuels et futurs de la vallée du MacKenzie.

4. Aucune date de fin des travaux n'a été arrêtée. Toutefois, le tronçon sud de 33 milles qui part d'Inuvik et qui reliera éventuellement cette ville à la route Dempster sera terminé à la fin de la présente année et les 46 milles de route en direction nord reliant Fort Simpson et Camsell Bend devraient être terminés à la fin de 1974.

5. Ces rapports seront publiés sous peu.
6. Non.

LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES APPARTENANT À DES ÉTATS

Question n° 1930—**M. Blenkarn**:

1. Le gouvernement sait-il si la société Omnitrade Limitée est la propriété du gouvernement de la Tchécoslovaquie?
2. Le gouvernement est-il disposé à surveiller les activités commerciales de cette organisation?
3. Le gouvernement est-il prêt à exiger qu'Omnitrade révèle des renseignements relativement à la commercialisation de produits d'acier qui sont en fait la propriété de *Bomarc Steel and Industrial Supplies (1971) Limited*, une société canadienne appartenant à des Canadiens?
4. Le gouvernement est-il réellement favorable à des sociétés commerciales appartenant à des États et faisant des affaires au Canada sous l'entière protection de la législation canadienne relative aux sociétés?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui.

2. Non.

3. Non.

4. Le gouvernement ne fait pas de discrimination en faveur des sociétés commerciales appartenant à des États.

LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT À LA FORMATION LINGUISTIQUE DES FONCTIONNAIRES

Question n° 2041—**M. Boisvert**:

Combien le gouvernement paie-t-il pour que, a) ses fonctionnaires canadiens-anglais apprennent le français et b) ses fonctionnaires canadiens-français apprennent l'anglais?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Les données que nous possédons ne permettent pas d'établir clairement combien il a été dépensé pour chacun des groupes linguistiques. Quoi qu'il en soit, pour l'année fiscale 1971-72, la Commission de la fonction publique a déboursé \$9,636,000 pour la formation linguistique.

LA PROCÉDURE DE LA GRC QUANT AUX EMPREINTES DIGITALES ET AUX PHOTOGRAPHIES

Question n° 2067—**M. Cullen**:

1. Les empreintes digitales et les photographies prises aux termes de la Loi sur l'identification des criminels et envoyées à la Gendarmerie royale du Canada quand un citoyen est accusé d'un acte criminel lui sont-elles rendues si l'accusation n'est pas retenue?
2. Les empreintes digitales et les photographies prises nonobstant la loi quand une personne est accusée d'un acte non criminel lui sont-elles rendues si cette personne est par la suite jugée coupable?
3. Les empreintes digitales et les photographies prises nonobstant la loi quand une personne est accusée d'un acte non criminel lui sont-elles rendues si l'accusation n'est pas retenue?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): 1, 2 et 3. La décision de retourner ou non les empreintes digitales

Questions au Feuilleton

ou photographies d'un citoyen, prises aux termes de la Loi sur l'identification des criminels, incombe au service de police ou à l'agence judiciaire qui les a soumises. Dans les cas susmentionnés, les empreintes digitales et les photographies sont retournées au contributeur, s'il en fait la demande.

L'ACUPUNCTURE

Question n° 2077—**M. Wise**:

Quelle est la position du gouvernement en ce qui concerne le fait de permettre à un hôpital canadien de donner des traitements d'acupuncture sur demande?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): L'acupuncture est considérée comme un acte médical et, de ce fait, tombe sous la juridiction des organismes provinciaux de réglementation professionnelle.

LA FONCTION PUBLIQUE—LES CRITÈRES D'EMBAUCHAGE

Question n° 2080—**M. Allard**:

1. Quels sont les critères pour embaucher un fonctionnaire?
2. Est-ce que monsieur John Carson a son mot à dire dans la décision de la Commission de la Fonction publique d'embaucher un fonctionnaire à la demande d'un ministère qui exige un unilingue anglais?

M. Gilles Marceau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: 1. Les nominations à des postes de la Fonction publique faites parmi des personnes qui en sont déjà membres ou des personnes qui n'en font pas partie, sont effectuées au mérite, en vertu des articles 10 et 12 de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

2. En ce qui concerne le processus de nomination, les sous-chefs fournissent à la Commission les exigences linguistiques du poste à savoir si la connaissance de l'anglais, du français ou des deux langues est exigée. La Commission, dont M. John Carson est le président, détermine le niveau des connaissances linguistiques requises et nomme les candidats qui réunissent les conditions prescrites.

LES POMMES DE TERRE—LA POLITIQUE DE SOUTIEN DES PRIX

Question n° 2081—**M. Godin**:

Au cours des années 1970, 1971 et 1972, quelle somme le gouvernement a-t-il déboursée pour l'achat de pommes de terre en vertu de la politique de prix de soutien dans les circonscriptions électorales suivantes, a) Champlain, b) Portneuf, c) Montmorency?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):

Circonscription	Somme
a) Champlain	\$ 0
b) Portneuf	\$ 1,999.50
c) Montmorency	\$79,471.50

LES SUBVENTIONS DU PIL

Question n° 2087—**M. Kempling**:

Combien des projets initiaux du PIL sont encore exploités et continuent d'être financés a) par province, b) par catégorie?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): a) et b) Voir l'annexe ci-jointe.